

LE PARTENAIRE

Tome 20 • Volume 11 • Édition 2025

FAIRE UNE DIFFÉRENCE

VERSION NUMÉRIQUE

A photograph of the back of a police officer. The officer is wearing a dark vest with the word 'POLICE' in large, white, bold capital letters. The officer's hair is tied back, and they have a tattoo on their left arm. The background is blurred with colorful lights, suggesting a night scene with emergency vehicles.

POLICE



***La Fraternité des
Policiers de Laval***

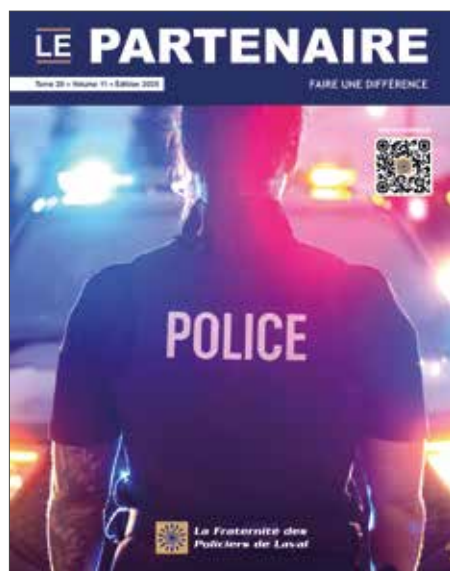
LE PARTENAIRE

Tome 20 • Volume 11 • Édition 2025

FAIRE UNE DIFFÉRENCE

SOMMAIRE

- | | | | |
|---|---|----|--|
| 2 | Mot du président | 7 | Mot du directeur |
| 3 | Mot du responsable | 8 | Mot du maire de Laval |
| 4 | L'exécutif de la Fraternité des Policiers de Laval | 9 | 42 ans d'engagement pour la vie avec Héma-Québec |
| 5 | Un apport essentiel à la collectivité | 10 | Une 46 ^e édition du tournoi de golf sous le signe de la solidarité pour la communauté |
| 6 | Mot du président de la Fédération des policiers et policières municipaux du Québec (FPMQ) | 12 | Le calendrier des maîtres-chiens, un hommage à Éric Lavoie |
| | | 14 | Une 28 ^e édition du Tour cycliste |
| | | 18 | Une course pour l'espoir : 65 km de solidarité pour Samy |
| | | 21 | Les bons coups des policiers |



185_186-25



Éditeur :
1591, rue Principale, bureau 201
Sainte-Julie QC J3E 1W6
Tél. : 1 855 908-2626

Directrice générale
Stéphanie Chicoine, adm. a.

Directeur des ventes
André Labonté

Directrice – Infographie
Nancy Bossé

Directrice – Relation et service client
Nancy Thibeault

Dépôt légal - Bibliothèque et Archives nationales du Québec, 2025 • Dépôt légal - Bibliothèque et Archives Canada, 2025



TEXTE RÉDIGÉ PAR SYLVAIN TARDIF



MOT DU

PRÉSIDENT

Chers citoyens et citoyennes,

Le temps des fêtes est maintenant derrière nous et le changement d'heure nous rappelle que l'année 2025 est terminée et que l'hiver est bien entamé. L'année 2025 n'en fut pas uniquement une d'élections fédérales et municipales, mais aussi une de règlement de contrat de travail pour vos policiers et vos policières. Ce règlement, intervenu un peu avant les vacances estivales, a marqué la fin d'une période de relations de travail difficiles pour nos membres. Je tiens aujourd'hui à les remercier encore une fois pour l'ardeur au travail et le professionnalisme dont ils ont fait preuve en vous servant au quotidien tout au long de ce long processus, bien qu'il fût parsemé d'embûches.

Comme vous l'avez possiblement entendu et lu dans les différents médias, vos policiers et policières affrontent au quotidien les nouveaux défis que représente l'augmentation des affaires criminelles dans les dernières années sur notre territoire. Il sera important que nos élus de tous les paliers de gouvernement gardent à l'œil cette transformation de la criminalité sur le territoire lavallois et déploient les moyens nécessaires pour soutenir nos membres dans l'exécution de leur importante mission d'assurer la sécurité des Lavallois et Lavalloises.

Souvent, dans le cadre de l'exécution de cette mission, nos policiers et policières travaillent dans l'ombre et leurs bons coups demeurent parfois méconnus des citoyens et citoyennes. Nous allons donc tenter de remédier à cette situation avec la revue de cette année ayant pour thème **Faire une différence**.



À la Fraternité, nous avons renouvelé au cours de l'année 2025 notre participation à plusieurs projets mis de l'avant par nos membres au soutien de divers organismes tels qu'Enfant Soleil, la Fondation Martin-Matte, Héma-Québec, ainsi que le Relais Communautaire de Laval, dont vous pourrez prendre connaissance dans les prochaines pages. Si vous désirez soutenir ces causes à votre tour et encourager nos membres, rendez-vous sur notre site internet ou notre page Facebook afin de suivre les liens vous pointant vers ces organismes.

Le temps est venu pour moi de vous souhaiter une excellente lecture de l'édition 2025 de notre revue *Le Partenaire* et de vous dire à l'an prochain! Je vous souhaite une année 2026 remplie de santé et de réussites tant sur le plan personnel que sur le plan professionnel!

Sylvain Tardif

Président • Fraternité des Policiers de Laval



TEXTE RÉDIGÉ PAR DAVID CHALIFOUX



MOT DU

RESPONSABLE

Dans un contexte social où la violence armée, les enjeux de santé mentale et une opinion publique souvent critique viennent complexifier le travail policier, il est essentiel de reconnaître les efforts constants des femmes et des hommes qui veillent à notre sécurité. Les policiers du Service de police de Laval incarnent chaque jour le professionnalisme, la résilience et le dévouement nécessaires pour faire face à ces défis.

Que ce soit lors d'interventions délicates impliquant des personnes en détresse, d'enquêtes sur des infractions de nature criminelle ou de patrouilles préventives, ces policiers démontrent un engagement exemplaire envers la communauté lavalloise. Malgré la pression et la complexité croissantes de leur rôle, ils mettent tous la main à la pâte pour assurer la sécurité du public et maintenir un climat de confiance souvent au détriment de leur santé physique et psychologique.

Je tiens à exprimer toute ma fierté à l'égard de leur travail. Leur détermination, leur humanité et leur courage sont dignes de mention. Dans une société où les défis ne cessent d'évoluer, leur contribution demeure indispensable et mérite d'être reconnue à sa juste valeur.



Dans cette édition de la revue, vous pourrez lire quelques exemples d'interventions policières à l'image du service rendu au quotidien par les forces de l'ordre lavalloises.

David Chalifoux

Vice-président ° Fraternité des Policiers de Laval

L'EXÉCUTIF DE LA

FRATERNITÉ DES POLICIERS DE LAVAL



Sur la photo, de gauche à droite : Mathieu Langlois, vice-président; Chantal Paulhus, vice-présidente; Sylvain Tardif, président; Benjamin Sauvé, vice-président; et David Chalifoux, vice-président.



TEXTE RÉDIGÉ PAR CLAUDE RITCHIE



UN APPORT ESSENTIEL À LA COLLECTIVITÉ

Je suis heureux de m'adresser à vous qui lisez ce numéro du *Partenaire*, revue de la Fraternité des Policiers de Laval. Cette édition se penche en particulier sur le sujet de l'impact social positif provenant de l'engagement, des efforts et du travail des policiers et des policières. Spontanément, ce thème m'a fait penser à l'expression « les forces de l'ordre ». Par une recherche Google, j'ai trouvé cette brève description :

« Les forces de l'ordre sont des institutions chargées de maintenir l'ordre public, de faire respecter la loi et de protéger les citoyens et leurs biens. Elles regroupent différents corps de police et de gendarmerie, qui travaillent à la fois sur le plan préventif (prévention du crime, sécurité) et répressif (enquêtes, intervention lors d'événements critiques). »

Cette expression contient notamment le mot « ordre ». Et le contraire de l'ordre, c'est évidemment le désordre, le chaos, la désorganisation. Une société qui ne jouit pas de la stabilité ne peut ni prospérer ni se développer. Par conséquent, ceux et celles qui travaillent à maintenir l'ordre rendent à l'ensemble des citoyens un service de grande valeur.

La thématique proposée dans cette parution du *Partenaire* m'a amené à me rappeler également une autre formule courante qui me semble bien significative : les « agents de la paix ». J'ai de nouveau consulté le même moteur de recherche, ce qui m'a donné ce qui suit :

« Un agent de la paix est une personne qui a le pouvoir d'appliquer la loi et de maintenir l'ordre public. Il peut s'agir de policiers, d'agents de sécurité, de gardiens de prison, et d'autres fonctionnaires dont le rôle est de faire respecter la loi et de garantir la sécurité publique. Leurs pouvoirs, fixés par le code criminel, leur permettent d'agir pour prévenir la criminalité et maintenir la paix. »

Cette définition est à son tour intéressante et interpellante du fait qu'elle contient le mot « paix ». C'est en effet un avantage important pour nos communautés et nos villes – privilège peut-être trop aisément tenu pour acquis – que de pouvoir vivre normalement dans un climat de paix et de sécurité. Fréquemment et tristement, l'actualité tend à nous démontrer que de graves difficultés et inconvénients sociaux sont occasionnés lorsque ce type de service est absent ou déficient.

Donc, bravo et merci à celles et ceux qui font ce choix de la profession policière, laquelle vise au quotidien à nous assurer – peut-être sans que nous l'apprécions toujours suffisamment – de pouvoir vivre et nous épanouir dans des milieux de vie somme toute paisibles et civilisés.



Claude Ritchie

Conseiller spirituel • Fraternité
des Policiers de Laval



TEXTE RÉDIGÉ PAR FRANÇOIS LEMAY

**MOT DU****PRÉSIDENT****DE LA FÉDÉRATION DES POLICIERS ET POLICIÈRES MUNICIPAUX DU QUÉBEC (FPMQ)****Merci!**

Chaque jour, vous faites une différence positive importante dans la communauté lavalloise.

Depuis quelques années, les policiers et policières doivent faire face à des défis de plus en plus complexes. On peut penser à l'itinérance, à l'augmentation des crimes par armes à feu ou encore aux enjeux de polarisation dans nos communautés, pour ne nommer que ceux-là.

Lorsque vous intervenez alors que le ton monte dangereusement entre des voisins, que ce soit en prévention ou en intervention, vous évitez le pire. Lorsque vous interceptez un jeune, qui pousse ou dépasse les limites légales, pour lui rappeler ces limites et leur importance, vous éloignez des risques d'actes plus graves qui pourraient influencer négativement sa vie. Lorsque vous prenez la déposition d'une personne victime de violence conjugale avec empathie, vous contribuez déjà au processus de guérison de cette personne. Lorsque vous donnez simplement un renseignement à une personne qui est perdue, vous ajoutez un sourire à sa journée. Lorsque vous patrouillez, simplement, vous offrez un sentiment de sécurité à la population. Lorsque vous œuvrez en sécurité routière, chacun sait que vous contribuez à la prévention d'accidents. Lorsque vous participez aux diverses activités dans la ville, vous êtes de dynamiques membres de la communauté.

Les exemples sont nombreux. Et ils sont de tous les ordres. On ne peut pas passer sous silence la lutte contre les groupes



criminalisés, la hausse des fraudes et des crimes informatiques, ni les vols de tous ordres et les entrées par effraction.

Malgré la complexité des mandats et des interventions, votre travail est remarquable et d'un très grand professionnalisme.

C'est donc avec une grande fierté que nous tenons à vous féliciter pour votre professionnalisme. Nous vous remercions sincèrement pour votre engagement envers la communauté. Ne l'oubliez jamais : vous faites une différence importante dans la vie de chaque Lavallois et Lavalloise!

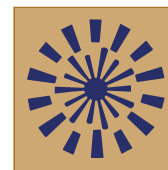
Solidairement vôtre,

François Lemay

Président • Fédération des policiers
et policières municipaux du Québec



TEXTE RÉDIGÉ PAR PIERRE BROCHET



MOT DU

DIRECTEUR

Chères et chers collègues,

Chaque jour, par vos interventions, votre écoute et vos actions sur le terrain, vous illustrez avec justesse ce que signifie véritablement servir et protéger. Votre professionnalisme, votre courage et votre sens du devoir incarnent un service policier profondément humain, dévoué à la sécurité et au bien-être des citoyennes et citoyens de Laval.

Choisir de faire carrière dans les forces de l'ordre vient avec son lot de sacrifices, mais aussi par une forte volonté d'aider et de faire une différence. Ces valeurs, qui nous rassemblent et nous définissent, sont au centre de nos actions.

Ce dévouement de votre part, je le constate quotidiennement. C'est entre autres pourquoi la valorisation du métier policier est pour moi d'une importance capitale. J'y tiens grandement. Au fil des années, j'ai eu le privilège d'être témoin de nombreux gestes de bravoure, d'empathie et d'actions exemplaires. C'est précisément ce que cette édition de la revue *Le Partenaire* met en lumière : vos bons coups, vos réussites et cette passion qui vous habite.

Pour appuyer vos efforts et vous outiller dans votre travail, nous modernisons nos infrastructures et optimisons notre efficacité opérationnelle, toujours dans l'optique de faire rayonner vos initiatives.

L'an dernier, nous avons lancé une campagne de recrutement audacieuse, portée par une image moderne et authentique. Nous y mettons de l'avant ce qui fait notre force : l'esprit d'équipe, l'action et le courage. Une nouvelle vidéo corporative, lancée au mois de novembre dernier, illustre d'ailleurs avec fierté qui nous sommes et ce qui nous distingue.

Ces initiatives s'inscrivent dans une vision claire : attirer les meilleurs talents, certes, mais aussi renforcer le sentiment d'appartenir à notre service de police. Car la valorisation du métier passe d'abord par la reconnaissance de celles et ceux qui le font vivre, jour après jour.

Je tiens donc à vous remercier sincèrement pour votre dévouement et la qualité du travail que vous accomplissez. La passion qui vous anime et votre engagement à toujours donner le meilleur de vous-mêmes honorent notre profession. Vous pouvez être fiers de ce que vous réalisez.



Pierre Brochet

Directeur du Service de police de Laval



TEXTE RÉDIGÉ PAR STÉPHANE BOYER

**MOT DU****MAIRE DE LAVAL**

Je tiens à profiter de cette occasion pour souligner l'excellence du travail accompli chaque jour par les policières et les policiers de Laval pour rendre notre ville toujours plus sécuritaire.

Améliorer le sentiment de sécurité des citoyens et des citoyennes demeure l'une de nos grandes priorités, et votre contribution à cet effort collectif est essentielle. Les résultats le démontrent : Laval a enregistré une diminution des événements impliquant une arme à feu ainsi qu'une baisse du nombre de victimes de crimes violents. D'importants efforts ont aussi été déployés en sécurité routière, notamment grâce à une présence accrue sur le terrain et à de nombreuses activités de prévention. Sur le plan préventif, le déploiement du Plan stratégique Sécurité et bien-être collectif 2024-2034 est bien amorcé, et plusieurs d'entre vous y contribuent activement, notamment auprès de nos jeunes.

L'ouverture récente du nouveau poste de police de l'Ouest, de même que le déploiement complet de la nouvelle offre de service en sécurité publique, nous permettront d'aller encore plus loin. Je salue par ailleurs la signature de votre nouvelle convention collective, qui libère 20 000 heures supplémentaires pour les enquêtes et prévoit l'embauche de cadets. Ensemble, nous nous sommes donné des outils additionnels pour continuer à nous adapter à la réalité d'une ville en pleine croissance et d'une criminalité en constante évolution.



Je souhaite, en terminant, réitérer toute ma reconnaissance et vous remercier sincèrement pour votre dévouement et le travail que vous accomplissez chaque jour pour notre ville et pour la sécurité des Lavallois et des Lavalloises.

Stéphane Boyer

Maire de la Ville de Laval



TEXTE RÉDIGÉ PAR MATHIEU LANGLOIS



HémaQuébec

42 ANS D'ENGAGEMENT POUR LA VIE AVEC HÉMA-QUÉBEC



Le 22 mai dernier, la Fraternité organisait sa collecte de sang annuelle à la cafétéria du quartier général. L'objectif de cette journée solidaire était de recueillir 50 dons de sang au profit d'Héma-Québec.

Au terme de la journée, ce sont 66 personnes qui se sont présentées pour donner généreusement leur sang, dont 56 policier(ère)s et 10 employé(e)s civil(e)s – une participation exceptionnelle, au-delà des attentes, sur une possibilité initiale de 60 donneurs.

Chaque don de sang peut sauver jusqu'à trois vies. Héma-Québec rappelle que les besoins sont constants et que chaque goutte compte. Grâce à des initiatives comme la nôtre, l'organisme peut continuer à approvisionner les hôpitaux en produits sanguins essentiels. Votre participation fait une réelle différence dans la vie de nombreuses personnes.

Un immense merci à tous les donneurs et à la direction du Service de police pour leur précieuse collaboration; ils ont contribué à faire de cette collecte un véritable succès, au service d'une cause qui nous tient tous à cœur. Nous vous donnons rendez-vous l'an prochain pour la 43^e édition!

Fraternellement,

Mathieu Langlois

Vice-président • Fraternité des Policiers de Laval



TEXTE RÉDIGÉ PAR MATHIEU LANGLOIS



UNE 46^E ÉDITION DU

TOURNOI DE GOLF

SOUS LE SIGNE DE LA SOLIDARITÉ POUR LA COMMUNAUTÉ

C'est le 6 juin dernier, sous un ciel favorable et dans une atmosphère des plus amicales, que s'est déroulée la 46^e édition du tournoi de golf annuel de la Fraternité. L'événement avait lieu au

Club de golf Le Portage, à L'Assomption, et a rassemblé un grand nombre de membres venus partager un moment de camaraderie tout en soutenant une cause importante.



Grâce à l'engagement et à la générosité des participants et des partenaires, la Fraternité est fière d'annoncer que la journée a permis de récolter la somme de 12 803 \$ au profit du Relais Communautaire de Laval.

Le Relais Communautaire de Laval est un organisme sans but lucratif qui vient en aide aux familles et aux personnes en situation de vulnérabilité. Par ses services alimentaires, ses ateliers éducatifs, son accompagnement social et ses programmes destinés aux jeunes et aux familles, il joue un rôle essentiel dans la lutte contre l'exclusion sociale et dans l'amélioration des conditions de vie de nombreux Lavallois.

Au-delà du soutien financier, ce don permet également de renforcer les liens entre les policiers et la communauté lavalloise, en particulier les personnes vivant des situations difficiles. En appuyant un organisme de première ligne comme le Relais Communautaire, la Fraternité réaffirme l'importance d'un engagement humain et social, contribuant ainsi à bâtir un climat de confiance, de proximité et de solidarité.

Un tel succès ne serait pas possible sans la participation fidèle et enthousiaste de nos membres, année après année. Votre présence, vos encouragements et votre générosité témoignent de la force de notre fraternité et de notre engagement commun envers des causes qui nous tiennent à cœur.

Nous tenons à remercier chaleureusement tous les golfeurs, les bénévoles et les partenaires qui ont contribué à faire de cette journée un moment inoubliable. Votre appui a un impact réel dans la vie de centaines de personnes.

Nous vous donnons déjà rendez-vous l'an prochain pour la 47^e édition, qui, nous en sommes convaincus, sera tout aussi mémorable.

Fraternellement,



Mathieu Langlois

Vice-président • Fraternité des Policiers de Laval





TEXTE RÉDIGÉ PAR VINCENT THIBAUT



LE CALENDRIER MAÎTRES-CHIENS, UN HOMMAGE À ÉRIC LAVOIE

En 2005, Éric Lavoie, agent patrouilleur maître-chien se rendait sur un appel d'urgence. Alors qu'il s'y rendait avec diligence, sirènes et gyrophares activés, un camion lourd est venu couper la trajectoire de son auto-patrouille et une collision s'en est suivie. Éric a fait plusieurs tonneaux et a été blessé grièvement. Il a passé près de 3 ans à l'hôpital avant de décéder d'un traumatisme crânien en 2008.

Ses collègues maîtres-chiens de l'époque souhaitaient que la mémoire d'Éric soit honorée, qu'il ne soit pas oublié. Ils désiraient également que son décès sensibilise ses collègues à faire preuve de prudence dans leurs déplacements urgents et ils visaient finalement à soutenir la cause des traumatisés crâniens d'une façon ou d'une autre.

C'est donc en 2009 que le calendrier des chiens policiers de la Ville de Laval voit le jour. La même année, une affiliation est créée entre l'escouade cynophile du Service de police de la Ville de Laval et la Fondation Martin-Matte venant en aide aux personnes vivant au quotidien avec un traumatisme crânien.

La Fondation Martin-Matte soutient non seulement les traumatisés crâniens mais également leurs familles. Il faut admettre qu'il est impossible pour quiconque de comprendre réellement l'impact de vivre avec un tel traumatisme à l'exception des gens qui en souffrent. C'est pourquoi la Fondation permet la création de

milieux de vie, des maisons avec des appartements adaptés aux besoins de ces personnes.

La Fondation permet également d'offrir des moments de répit aux familles qui prennent soin d'un proche ou d'une personne atteinte d'un traumatisme crânien. Des événements et des activités sont également développés et mis en place par la Fondation pour le plus grand bonheur de leurs résidents ou des gens bénéficiant de leurs services. Des activités sportives et artistiques adaptées, des ateliers, de l'accompagnement individuel et des camps de jour font partie de ces services développés pour les traumatisés crâniens.

Ayant rejoint les rangs de l'escouade il y a près de 5 ans, j'ai l'honneur de participer à ce projet depuis autant d'années. Je suis officiellement l'ambassadeur du calendrier depuis ses deux dernières éditions. Il s'agit pour moi d'un moyen d'appliquer ma mission policière, *servir et protéger*, mission pour laquelle j'ai rejoint les rangs de la force policière il y a bientôt 18 ans.

Bien que l'on soit trop souvent confronté à la partie de la mission *protéger* dans ce métier, le calendrier me donne cette opportunité de *servir* la société pour laquelle j'ai décidé de faire la différence. Je m'implique dans cette cause bénévolement et y mets un nombre d'heures considérables sans effort. Au final, le simple fait d'améliorer la vie de ces gens constitue une motivation suffisante pour y mettre le nombre d'heures qu'il faut pour offrir un produit de qualité et attendu année après année.



Je crois bien que les motivations et les objectifs de base à l'origine de la création de ce calendrier sont toujours respectés 17 ans plus tard. L'engouement pour le calendrier et la vente rapide de nos 4000 copies annuellement constituent un élément qui en témoigne.

À l'aube de la 17^e remise des fonds pour l'édition 2026, c'est déjà plus de 640 000 \$ qui ont été remis à la Fondation Martin-Matte. Il est bien de se rappeler que chaque copie vendue au coût de 5 \$ constitue un don direct dans les coffres de la Fondation. Les coûts de production et de distribution étant entièrement assumés par nos généreux commanditaires, il nous est possible année après

année de remettre la totalité des fonds amassés à la Fondation et d'en arriver à cette somme remise.

Je terminerai d'ailleurs cet article en remerciant ces généreux partenaires qui nous ont permis de perpétuer la vente de ce calendrier au fil du temps, la Fraternité des Policiers de Laval qui est un de ces généreux donateurs, le Service de police qui nous soutient pour le réaliser mais surtout mes collègues de l'escouade cynophile qui usent chaque année de créativité pour arriver avec des concepts nouveaux et un calendrier original.

Éric, j'espère que de là-haut tu es fier que l'on honore ta mémoire ainsi et que l'on serve ta cause, la cause de maîtres-chiens.



TEXTE RÉDIGÉ PAR VALÉRIE LARIVÉE



UNE 28^E ÉDITION DU TOUR CYCLISTE

C'est avec un grand enthousiasme que les policiers et bénévoles du 28^e Tour cycliste des policiers de Laval édition 2025 ont remis à Opération Enfant Soleil un chèque de 54 000 \$. Merci à tous ceux et celles qui nous ont aidés à atteindre ce superbe montant.



Encore une fois cette année, le Tour cycliste des policiers de Laval a permis de venir en aide aux enfants malades de façon remarquable. L'équipe a travaillé très fort dans le but de remettre le plus d'argent possible au Téléthon Opération Enfant Soleil le 31 mai dernier.

J'aimerais souligner cette année l'implication de nos bénévoles qui font une réelle différence dans les collectes de fonds et lors de la semaine de cyclisme. Le fait que ce soient les mêmes bénévoles qui s'impliquent avec le Tour année après année est un avantage certain : ils développent en effet une expertise fortement appréciée.

Nos bénévoles des mesures d'urgence de Laval savent quel équipement est requis durant la semaine du Tour, comme les radios pour les communications et la tente instantanée pour nous protéger des intempéries ou du soleil lors des arrêts. Ils connaissent les tâches qui doivent être accomplies et prennent souvent les devants afin de les réaliser avant même que la demande leur soit faite.

Aussi, ils ont l'habitude de conduire le *pick-up* avec la roulotte qui nous est commanditée afin de nous ravitailler aux pauses et aux dîners. La roulotte nous permet de nous changer et d'aller au petit coin. Parfois, elle sert aussi de chambre à un bénévole.



Ils conduisent également le camion cube qui se trouvent immédiatement derrière les cyclistes. Le camion cube sert à diffuser de la musique aux cyclistes et à transporter les valises durant la journée et les autres vélos qui ne roulent pas.

Tant qu'à avoir une grande surface plate promenée à travers 80 villes et villages sur une distance d'environ 1 100 km, on en profite pour le décorer avec les logos de nos commanditaires pour leur offrir un maximum de visibilité.



Nos bénévoles des mesures d'urgence ont l'habitude de conduire le camion. Ils doivent rester en tout temps attentifs à ce qui se passe devant eux et ne doivent pas laisser de véhicules s'infiltrer dans le convoi entre les cyclistes et eux lors des dépassements. C'est donc le sportif passager qui fait le disque-jockey. Le cube assure la sécurité des cyclistes. Les conducteurs du cube ont « une job ingrate », puisqu'ils peuvent aussi devenir le pire ennemi des cyclistes s'ils se laissent déconcentrer par ce qui se passe autour. Leur attention porte sur les pédaleurs, les deux mains sur le volant. On les remercie grandement de leur dévouement.

Merci Paul, Justin et Guillaume!

Notre maître du temps, Michel Gagnon, policier retraité, fait toute la différence dans la planification du trajet et des escortes policières. Il contacte le ministère des Transports et de la Mobilité durable (MTMD) pour le trajet année après année et contacte les corps de police pour assurer la sécurité du convoi.

Tout au long de la semaine, le jour durant, il est sérieux dans l'organisation du temps et le respect du trajet afin de ne pas faire attendre les partenaires précieux. Il sait rappeler à l'ordre l'équipe pour que tout le monde soit en sécurité. Et quand vient le soir, il est capable de lâcher son fou. On le remercie grandement de son dévouement.

Merci Michel!

J'aimerais en profiter pour remercier aussi la conductrice du véhicule de tête, ancienne cycliste et présidente sortante, Jacinthe Gaumond, sergente-détective, qui se dévoue corps et âme pour assurer la sécurité des cyclistes. Elle conduit la caravane de police juste devant le peloton. Sa tâche est de trouver la bonne distance à laisser aux cyclistes tout en restant proche afin qu'il n'y ait pas de véhicule qui s'infiltrer dans le convoi. Le Tour a la chance de profiter de ses années d'expérience et de son savoir-faire pour maintenir la mémoire organisationnelle. On la remercie grandement de son dévouement.

Merci Jacinthe!



Nos motards escortent les cyclistes de façon sécuritaire et ouvrent le chemin pour le convoi. Ils laisseraient leur vie pour sauver celle des cyclistes. Ils ont un front de bœuf et savent se faire respecter par les usagers de la route. Ils ne craignent pas d'utiliser leur sirène ni de faire de grands gestes afin d'être bien vus. Ils tassent les véhicules en sens inverse sur l'accotement et les font arrêter pour laisser le plus d'espace possible aux cyclistes. Bien sûr qu'ils tirent un peu de plaisir à rouler sur leur deux roues à moteur! On les remercie grandement de leur dévouement.

Merci Dave et Martin!

Je veux souligner cette année l'implication d'une nouvelle bénévole qui était responsable des communications sur les pages des réseaux sociaux du Tour. Elle a su partager des moments cocasses, des moments touchants et des résumés des journées hors du commun. Plusieurs personnes sont venues nous dire qu'elles avaient l'impression de vivre l'aventure avec nous. On la remercie grandement de son dévouement.

Merci Marie-Pier Fillion!

Chaque année, nous devons innover afin de nous adapter aux changements. Cette année, un partenaire majeur pour l'hébergement de nos participants a pris la décision d'encourager une autre cause. Ainsi, à quelques semaines du départ, nous ne savions pas où nous allions coucher. Je dois lever mon chapeau à nos présidentes du Tour, Mélanie Fillion et Audrey Lajeunesse, qui se sont retroussé les manches et qui ont travaillé d'arrache-pied pour nous loger sur le parcours. Elles ont multiplié les approches auprès des hôtels, motels, auberges et gîtes dans les villes où nous nous arrêtons.

Cette démarche a permis de découvrir un endroit bucolique à Thetford Mines, Le gîte Ambrelane tenu par une dame suisse, qui a permis aux membres du Tour de veiller au coin du feu et de partager un déjeuner fait maison le matin du 4^e jour.



Nous avons tous un objectif commun : nous voulons améliorer la vie des enfants malades et en difficulté, comme celle de la petite Rose Lavoie, qui était notre Enfant Soleil cette année et qui nous a propulsés sur nos vélos en mai dernier.

J'ai un grand rêve pour le Tour cycliste des policiers de Laval; j'aimerais que le Tour cycliste des policiers de Laval, comme son nom l'indique, appartienne à chacun des policiers de Laval et qu'ils en soient fiers. Je rêve qu'un maximum de policiers lavallois s'impliquent à la collecte extérieure en venant passer quelques heures avec nous. Je rêve que plusieurs policiers aiment et partagent nos pages sur les réseaux sociaux pour nous faire connaître le plus possible. Je rêve que les policiers n'achètent pas seulement les billets que nous vendons, mais qu'ils en vendent eux-mêmes à leur entourage. J'aimerais que le Tour ne soit pas porté à bout de bras par seulement 14 cyclistes et 6 bénévoles, mais bien par tout le Service de police. L'avenir nous dira si mon rêve se réalise.



Il ne me reste qu'à vous souhaiter à tous un très bon début d'année 2026. J'en profite pour vous inviter à vous renseigner davantage sur notre événement et, qui sait, peut-être ferez-vous partie de la 29^e édition!

Réseaux sociaux (Facebook et Instagram) :

@tourcyclistedespoliciersdelaval

À bientôt!

Votre correspondante,

Valérie Larivée

Agente, membre du Tour depuis 2018



Appui financier de **1 000 \$** pour l'édition 2026 du calendrier des maîtres-chiens du Service de police de Laval (SPL) au profit de la Fondation Martin-Matte



Nous sommes fiers d'être un partenaire engagé de la Fraternité des Policiers de Laval en participant à plusieurs projets qui reflètent notre attachement à votre communauté, dont le tournoi de golf, le dépouillement de Noël, et bien plus encore!

La Caisse Desjardins des employés de Ville de Laval coopère au mieux-être économique et professionnel des policiers et policières de la Ville de Laval.

Nous mobilisons nos efforts pour vous offrir des services-conseils financiers adaptés, vous accompagner dans vos projets de vie et vous soutenir dans la planification de votre retraite.

Ensemble, on fait la différence!

www.desjardins.com/caissevillelaval

450 975-8583

Desjardins
Caisse des employés
de Ville de Laval



TEXTE RÉDIGÉ PAR CAROLINE GIROUARD



UNE COURSE POUR L'ESPOIR : 65 KM DE SOLIDARITÉ POUR SAMY

Depuis maintenant quatre ans, Courir pour Samy rassemble des passionnés de course et de vélo autour d'un même objectif : soutenir la recherche sur le **syndrome de Roifman**, une maladie orpheline rare qui touche Samy, le fils d'un collègue policier de Laval.

Organisée par deux policiers de la Ville de Laval — dont le champion canadien de course sur route — et une criminologue et coureuse en sentier, cette course amicale de 65 kilomètres est bien plus qu'un défi sportif. C'est une journée d'entraide, d'amitié et d'engagement au service d'une cause qui nous unit tous.



Grâce à la générosité de nos commanditaires, dont Via Capitale Benjamin Brodeur-Poupart et Michael Boutin, ainsi que Germain

Larivière qui nous a gracieusement prêté son stationnement pour accueillir l'événement, la logistique a pu se déployer dans une ambiance conviviale et festive.



Le Service de police de Laval a également joué un rôle essentiel, assurant la sécurité routière grâce à la présence de la patrouille à vélo et de l'escouade de prévention. Leur implication démontre une fois de plus la solidarité qui anime notre communauté policière, tant sur le terrain que dans les causes qui nous tiennent à cœur.

Cette année, la course a permis d'amasser la somme impressionnante de **12 634 \$**, qui sera remise au projet de recherche Espoir pour Samy. Nous avons également eu l'honneur d'accueillir le médecin responsable de la recherche, venu soutenir l'événement par sa présence et témoigner de l'importance concrète de chaque don.



Au-delà des kilomètres parcourus, cette course symbolise la force du collectif et la conviction que, lorsqu'on se mobilise ensemble, chaque pas et chaque coup de pédale peuvent faire avancer la recherche et nourrir l'espoir.



C'est payant d'être membre!

Les membres de la Fraternité des Policiers de Laval peuvent profiter de rabais exclusifs sur l'assurance auto et habitation et de couvertures bonifiées.



belairdirect.
assurances auto et habitation

Certaines conditions, exigences d'admissibilité, restrictions et exclusions s'appliquent à toutes les offres. Visitez belairdirect.com pour plus de détails. Les offres peuvent être modifiées sans préavis. Nous offrons les assurances habitation et automobile en Alberta, en Ontario, au Québec, au Nouveau-Brunswick, en Nouvelle-Écosse, à Terre-Neuve-et-Labrador et à l'Île-du-Prince-Édouard, et l'assurance habitation seulement en Colombie-Britannique. © Compagnie d'assurance Belair inc. Tous droits réservés. 2024

LES BONS COUPS

DES POLICIERS

Durant une nuit du mois de décembre 2024, deux agents de la Gendarmerie localisent un véhicule BMW X5 sur le territoire de Laval qui commet plusieurs infractions au CSR. Le conducteur ne semble pas remarquer la présence de l'autopatrouille derrière lui et emprunte l'autoroute 15 à grande vitesse. Lorsque le véhicule sort à la sortie de Salaberry, les agents actionnent les gyrophares. Le véhicule s'immobilise rapidement. Les quatre occupants à bord collaborent, malgré la nervosité de certains. Lors de l'interception, les agents relèvent des éléments suspects et placent les quatre jeunes hommes en détention pour fins d'enquête en matière de vol de véhicule. Un des passagers arrière tente alors de fuir les lieux. Ce faisant, un pistolet tombe au sol. Ce suspect est rattrapé rapidement et arrêté. Les policiers arrivés en renfort réalisent qu'un deuxième passager est également en possession d'une arme à feu et procèdent immédiatement à l'arrestation de ce dernier. Finalement, ce sont deux armes de poing de marque Glock qui auront été saisies. Félicitations aux agents pour leur sang-froid, leur perspicacité et leur professionnalisme qui auront permis de retirer ces armes de la route.

L'escouade des Crimes contre la personne a récemment permis l'arrestation de deux suspects et la saisie d'un fusil de calibre 12 dans un dossier d'invasion de domicile et d'agression armée survenue à l'automne dernier. Lors d'une soirée du mois d'octobre 2024, trois suspects s'introduisent dans le domicile de la victime pour ensuite l'agresser violemment à coups de marteau et de bâtons. Les suspects ont ensuite pris la fuite à bord d'un véhicule conduit par un quatrième suspect. L'équipe des Crimes contre la personne a travaillé sans relâche sur le dossier depuis. Durant l'enquête, des perquisitions et des arrestations ont eu lieu en lien avec ce dossier. De plus, le travail des policiers responsables du dossier a permis de fournir des informations importantes sur d'autres enquêtes en cours par la Sûreté du Québec.





En février 2025, l'escouade Azimut a permis aux enquêteurs de l'escouade des Enquêtes de poste de localiser deux personnes recherchées. Une opération planifiée a mené à la localisation d'un jeune disparu. Ce dernier était également recherché pour des mandats d'arrestation au Québec et en Ontario et représentait un haut potentiel de fuite lors d'interpellations. L'opération qui s'est tenue à Montréal a permis l'arrestation du jeune en question grâce à la persévérance et à la patience de l'équipe d'Azimut.

De plus, également en février 2025, les enquêtes de poste tentaient de localiser un homme suspect de violence conjugale qui continuait de menacer de mort une victime. L'assistance d'Azimut a encore une fois été sollicitée par les Enquêtes de poste afin de cerner une adresse déterminée. Après des démarches avec le concierge de l'immeuble et une opération policière ayant duré quatre heures, les agents, assistés d'un maître-chien, ont contrôlé le suspect qui se cachait à l'intérieur.

Lors d'une nuit du mois de mars 2025 vers 00 h 30, un appel au 911 dirige les policiers de la Gendarmerie vers une résidence où une introduction par effraction se serait produite. Un témoin aurait vu une personne s'introduire de force à l'adresse, puis quitter rapidement les lieux.

À l'arrivée des policiers, ces derniers constatent plusieurs signes d'effraction et effectuent une vérification intérieure dans le but de sécuriser les lieux. C'est lors de cette vérification que les agents découvrent une importante quantité de drogues diverses, dont plus de 42 kilogrammes de cannabis illicite en cocottes. Une personne d'intérêt a été arrêtée à proximité des lieux et a rencontré les enquêteurs de l'escouade du Crime organisé. Cette personne a été libérée par voie sommaire et pourrait faire face à d'éventuelles accusations de possession de stupéfiants dans le but d'en faire le trafic. Enfin, une perquisition a permis aux enquêteurs de saisir également du haschisch, de la cocaïne et des champignons hallucinogènes.

En janvier 2025, un technicien du CCU-911 effectue une détection tactique concernant deux personnes, leur véhicule et une adresse d'intérêt en matière de vols. Un sergent-détective de l'escouade du Renseignement criminel reçoit cette détection et réussit à confirmer l'identité des deux sujets, les reliant à un total de dix dossiers de nature multiple (introduction par effraction, vol, recel, utilisation de monnaie contrefaite).

Par la suite, le 7 mars 2025, un appel d'introduction par effraction est lancé sur les ondes radio. Grâce à sa vigilance, une autre technicienne du CCU-911 fait rapidement le lien entre l'appel et la détection tactique de ses collègues. Elle diffuse donc en temps réel la description des possibles suspects et l'adresse de ces derniers aux patrouilleurs qui répondent à l'appel. De ce fait, les duos de la Gendarmerie sont en mesure de localiser un véhicule suspect à cette adresse et de corroborer les traces de pneus laissées sur les lieux du crime avec celle du véhicule. Les policiers procèdent donc à l'arrestation d'un des suspects pour l'introduction par effraction qui venait de se produire. La perquisition des lieux leur permettra ensuite de trouver des vêtements pertinents pour l'enquête, des items volés lors d'un autre dossier, un fusil de calibre 12 et des munitions.

Le travail d'équipe efficace entre les différents départements aura donc permis de résoudre rapidement plusieurs dossiers de vols.

En mars 2025, un appel pour une introduction par effraction a été reçu pour une résidence dans le quartier Laval-des-Rapides. Deux suspects ont pénétré dans la maison, provoquant des difficultés respiratoires aux résidents âgés avec une substance inconnue. Quelques jours auparavant, une tentative similaire avait eu lieu chez les voisins.

Plusieurs duos de la Gendarmerie sont intervenus rapidement. Les deux premiers policiers arrivés sur les lieux ont localisé un véhicule suspect, dont le conducteur a tenté de fuir avant de percuter un véhicule stationné. Cinq suspects ont alors pris la fuite à pied, laissant derrière eux une arme à feu.

Rapidement, les membres de l'équipe 2, accompagnés d'un maître-chien, se mobilisent afin d'établir un périmètre pour localiser et contrôler les suspects. Grâce à un excellent travail d'équipe, tous les suspects ont finalement été appréhendés : trois ont été arrêtés grâce à la vigilance des patrouilleurs sur l'appel et les deux derniers ont été dépistés par l'équipe cynophile. Des éléments d'enquête importants ont également pu être récupérés.



Au cours du mois de février 2025, les policiers de la Gendarmerie ont répondu à un appel d'invasion de domicile dans une résidence du boulevard des Mille-Îles dans le quartier Saint-François. Les deux occupants avaient alors été retrouvés ligotés et blessés par les malfrats. Les suspects auraient rapidement pris la fuite après avoir tenté d'extorquer un important montant d'argent aux résidents. L'escouade des Crimes contre la personne a rapidement pris en charge le dossier. Les enquêteurs et tous leurs collègues ont travaillé sans relâche afin de faire avancer l'enquête. Rapidement, une opération d'envergure a eu lieu dont l'objectif était de procéder à l'arrestation de suspects dans ce dossier. Malgré différents moyens utilisés par les suspects pour éviter d'être repérés par les policiers, l'opération planifiée avec minutie et rigueur aura permis de suivre les suspects jusqu'à Saint-Eustache grâce à de multiples techniques d'enquête. La collaboration entre les enquêteurs, la Surveillance physique, l'Infiltration, l'Identité judiciaire, le Groupe tactique d'intervention, la Sécurité routière et Azimut, de même que l'équipe technique de la Sûreté du Québec a donc permis l'arrestation de trois suspects âgés de 20 à 36 ans.

Durant un quart de nuit, deux agents de la Gendarmerie répondent à un appel concernant des faits de violence conjugale dans un appartement du quartier Chomedey. Une appelante entendrait des bruits de conflit depuis de longues minutes. Une fois sur place, les policiers entendent également du bruit à la porte. Ils cognent et rencontrent les occupants de l'appartement. En procédant à une vérification des lieux, les agents découvrent plusieurs boîtes de chicha illicite dans différentes pièces, y compris dans une chambre d'enfants. Environ 100,5 kg de tabac de contrebande sont saisis sur place par les patrouilleurs. Le dossier est maintenant entre les mains de la section Alcool-Tabac pour l'émission de constats d'infraction.



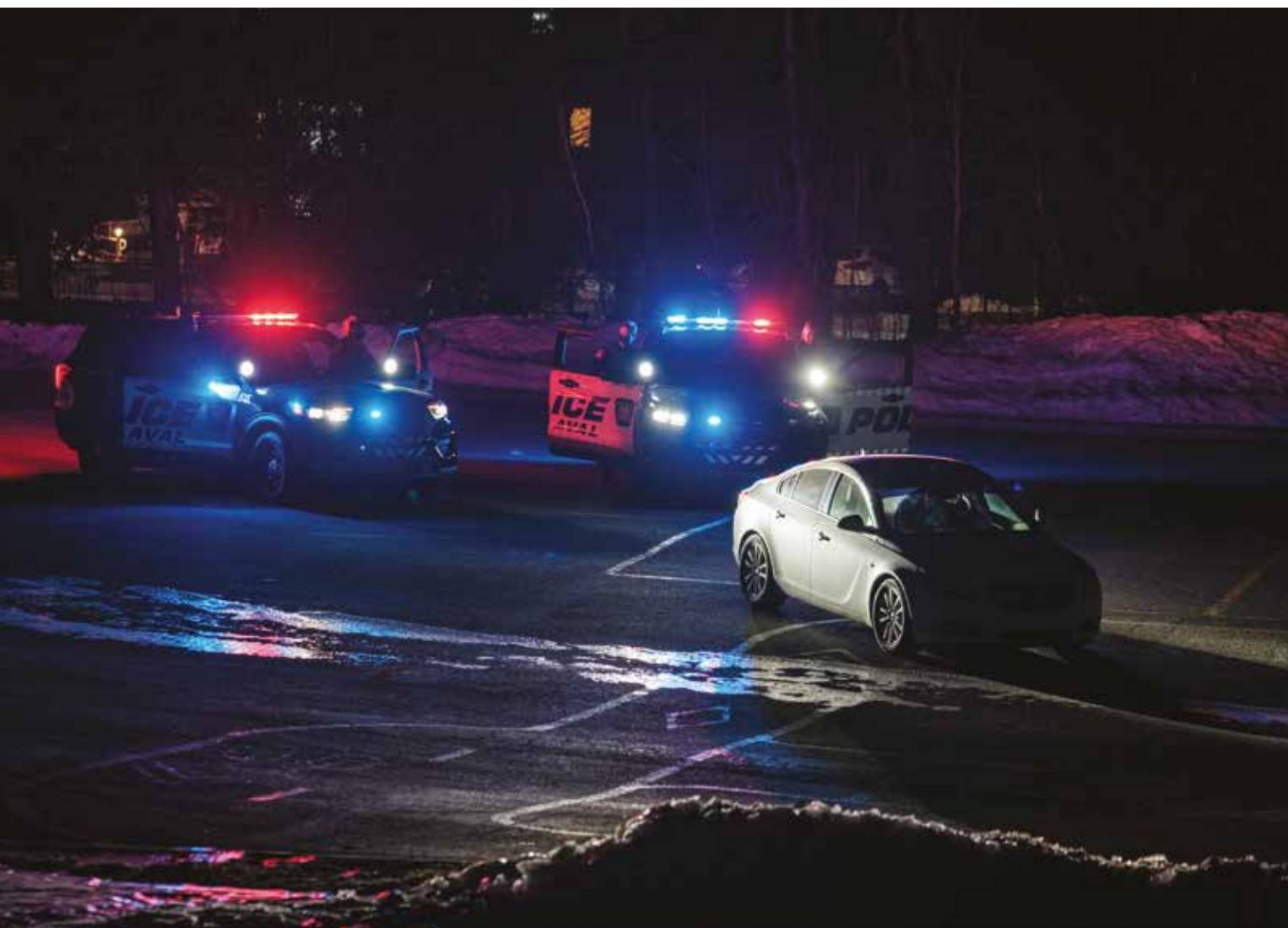


En janvier 2025, l'escouade des Crimes sexuels procédait à l'arrestation d'Alexandre Bleau, un pompier de Montréal, pour plusieurs infractions de voyeurisme. L'enquête initiée à Laval a même mené à une perquisition dans une caserne de Montréal le même jour. L'interrogatoire a amené le suspect à faire des aveux complets. Les enquêteurs ont fait preuve de sensibilité lors des appels aux victimes identifiées dans les enregistrements. L'extraction et l'analyse des items saisis, ainsi que le travail consciencieux effectué par la technicienne en scène de crime ont permis de recueillir des éléments de preuves importants pour le dossier. L'affaire a d'ailleurs fait grand bruit dans les médias. Finalement, Alexandre Bleau a été libéré par un juge avec de sévères conditions, dont un couvre-feu 24/24 à respecter d'ici sa prochaine date de cour.

En avril dernier, vers 14 h 07, le CCU-911 reçoit un appel concernant une personne dépressive sur le pont du boulevard du Souvenir, au-dessus de la voie de service de l'autoroute 15. L'appel provient de pompiers qui ont croisé l'homme par hasard. Deux agents de l'unité responsable du développement des ressources humaines arrivent les premiers sur les lieux vers 14 h 10. Rapidement, et avec l'aide des pompiers, ils prennent contact avec l'homme de 48 ans. Celui-ci est complètement de l'autre côté de la rambarde et se laisse pendre au-dessus des voies de circulation.

Le sergent de la Gendarmerie prend en charge l'intervention. Les voies de desserte et les voies rapides de l'autoroute sont fermées dans les deux directions grâce à l'assistance de nombreux patrouilleurs et d'agents de la Sécurité routière. Les pompiers déploient un coussin gonflable sous le viaduc où l'homme menace de sauter, mais ce dernier bouge pour l'éviter. Vers 14 h 32, après plus de vingt minutes de négociation, l'homme accepte finalement de revenir du bon côté de la rambarde à la demande des agents. Il est transporté à l'hôpital pour évaluation et la circulation est rapidement rétablie.

Félicitations à tous les intervenants pour leur sang-froid et leur sensibilité lors de la négociation. Une vie a été sauvée grâce à eux.



Au mois de décembre 2022, un événement d’une extrême violence survient à la sortie de la salle de réception Le Secret, située au 380, boulevard du Curé-Labelle. La victime se fait agresser sauvagement pendant de longues minutes par une femme qui sortait également de la salle. La victime a été complètement défigurée à la suite d’une morsure au visage par la suspecte. La victime porte d’ailleurs toujours de lourdes séquelles et cicatrices en lien avec cet événement. Soulignons le travail exemplaire des premiers répondants qui ont su intervenir avec beaucoup de professionnalisme et d’humanisme envers la victime. Mentionnons également le travail d’enquête de l’escouade des Crimes contre la personne et pour le résultat obtenu à la cour. En avril 2025, la suspecte a pris le chemin des cellules et a écopé d’une peine de 4 ans de prison pour des accusations de voies de fait graves et de vol de moins de 5 000 \$.

Au cours du mois d’avril 2025, alors que des agents de l’escouade Azimut étaient en patrouille dans le stationnement du Motel O, ils observent un véhicule stationnaire dont le propriétaire a une interdiction de se trouver en présence d’une personne mineure à la suite d’accusations de possession de pornographie juvénile. Ils observent ensuite un homme correspondant au profil du propriétaire sortir d’une chambre du motel accompagné d’une jeune fille d’apparence mineure. Ceux-ci prennent place à bord du véhicule observé et sont interceptés plus loin. Après quelques vérifications, la jeune fille se révèle bel et bien mineure; elle est de surcroît la nièce de l’homme. Le suspect est conséquemment arrêté par les agents d’Azimut. Dans la chambre du motel occupée par le suspect et la victime, on retrouve plusieurs objets sexuels. La scène de crime est alors sécurisée afin de récolter davantage d’éléments de preuve à la suite de la prise en charge du dossier par des enquêteurs.

Au mois d'avril 2025, à Ottawa, Patrick Gordon MacDonald a été reconnu coupable par un juge de la Cour supérieure de trois chefs d'accusation liés au terrorisme et à la haine. L'enquêtrice principale de cette enquête était une policière de Laval. Cette dernière est en prêt de service à l'Équipe intégrée de la sécurité nationale (EISN), soit une équipe multiorganisationnelle chapeautée par la GRC. Travaillant en collaboration, les membres de l'EISN ont pour mission de dépister, décourager, perturber et prévenir les activités criminelles des groupes terroristes ou des individus qui menacent la sécurité nationale du Canada.

Concernant l'enquête débutée en 2021 sur Patrick Gordon MacDonald, il s'agit du premier cas au Canada impliquant à la fois des accusations de terrorisme et de propagande haineuse contre une personne soupçonnée de promouvoir une idéologie violente d'extrême droite; jusqu'à maintenant, les dispositions du Code criminel visant les activités terroristes n'avaient été utilisées que contre des groupes extrémistes religieux. Le prévenu a été reconnu coupable des trois chefs d'accusation qui pesaient contre lui.

L'escouade Azimut effectue régulièrement des visites préventives chez les différents brocanteurs de Laval. À la suite de ces visites, l'escouade a constaté qu'un client avait participé à plusieurs dizaines de transactions depuis le mois de décembre 2024. Les objets mis en gage étaient tous des outils neufs. Azimut, accompagnée de la division du Renseignement criminel, a donc approché le Module Brocanteurs du Service de police de la Ville de Montréal (SPVM) pour constater que le suspect commettait des vols à l'étalage autant à Laval qu'à Montréal avant d'aller revendre les biens volés sur notre territoire. Une opération conjointe a été mise en place et le suspect a été arrêté après avoir commis un vol et avoir remis les biens à un brocanteur. Au total, 176 chefs d'accusation ont été déposés par le SPVM pour des vols totalisant un montant de 88 000 \$. Félicitations à Azimut et à la division du Renseignement criminel pour ce beau coup de filet.



Au cours du mois d'avril 2025, deux agents de la Gendarmerie patrouillent le stationnement du Chomedey Inn. Ils remarquent un boîtier contenant un ensemble de nettoyage pour arme à feu laissé au sol, sous un véhicule. Une fois l'objet récupéré, les patrouilleurs débutent une opération de surveillance sur le véhicule impliqué. Quelques minutes plus tard, un homme et une femme sortent du motel et se dirigent vers ledit véhicule. Les agissements de l'homme amènent les agents à croire qu'il est armé. Le couple est donc rapidement contrôlé et un pistolet de calibre 9 mm est localisé dans la sacoche que l'homme portait à sa sortie de l'immeuble. Le sens de l'observation du duo aura donc permis de retirer une arme à feu de la circulation.

Durant une séquence de sept quarts de nuit, deux armes à feu ont été saisies lors d'interceptions sur route par des policiers de la Gendarmerie. La première interception se déroule dans la nuit du 16 avril 2025. Deux policières patrouillent l'arrière du bar Le Smooth et observent un couple en train de fumer à bord d'un véhicule éteint. Elles perçoivent une odeur de cannabis et décident donc d'intervenir afin de vérifier l'état de sobriété de la conductrice. Rapidement, les agentes relèvent des éléments suspects et procèdent à l'arrestation des occupants pour possession de stupéfiants. Un pistolet chargé sera ensuite trouvé aux pieds du passager lors de la fouille accessoire à l'arrestation.

Le lendemain, deux autres policiers de la Gendarmerie interpellent un homme près du Chomedey Inn puisqu'il consomme de l'alcool sur la voie publique. Au moment de sortir ses papiers d'identité de son sac en bandoulière, une grosse quantité de crack est vue par les agents. Le suspect est arrêté et un pistolet est trouvé dans le même sac.





Une victime d'extorsion communique avec le CCU-911 pour signaler la présence de deux suspects masqués rôdant près de sa résidence. Deux enquêteurs de l'escouade des Crimes contre la personne se trouvent à proximité de l'adresse de la victime dans un véhicule banalisé. Ils prennent l'initiative de se déplacer et observent immédiatement les suspects prendre la fuite. Un des deux enquêteurs indique aux agents de la Gendarmerie, qui arrivaient également sur les lieux, la direction prise par l'un des suspects afin qu'ils l'appréhendent pendant que l'autre enquêteur pourchasse le deuxième suspect. Après avoir chevauché plusieurs clôtures, il est en mesure de procéder à l'arrestation de celui-ci. Les deux suspects sont ensuite amenés au Quartier de détention, où l'interrogatoire a permis d'obtenir des informations pertinentes pour faire avancer un autre dossier de même nature. Félicitations aux agents de la Gendarmerie et aux deux enquêteurs pour leur intervention!

Lors d'une soirée du mois de mai, alors que des agents de l'escouade Azimut retournent vers leur port d'attache, ils croisent sur leur chemin un véhicule conduit de manière erratique. Le duo intercepte le véhicule en bordure de l'autoroute 440 Est. Les policiers se présentent aux deux occupants et débudent leur enquête en matière de capacités affaiblies. Rapidement après le début de l'interaction, un des agents localise un carton de cigarettes de contrebande en possession du passager. Aussitôt les cigarettes saisies, les deux occupants montrent plusieurs signes de nervosité. L'autre agent surprend également le conducteur qui tente de dissimuler ce qui semble être un bloc de stupéfiant. Les deux suspects sont aussitôt arrêtés et la fouille accessoire à l'arrestation permettra de saisir plus de 1,8 kg de cocaïne et environ 30 000 \$ en argent de différentes devises. Les deux suspects sont demeurés détenus jusqu'à leur comparution.



Lors d'une soirée du mois de mai 2025, vers 19 h, deux sergents de la Gendarmerie circulent sur la desserte de l'autoroute 440, alors qu'ils aperçoivent un véhicule circulant à basse vitesse. Ils constatent également que le conducteur semble en détresse et convulse. Voyant l'urgence de la situation, les sergents décident de forcer l'immobilisation du véhicule, afin de porter assistance au conducteur. Par leur action, les sergents ont été en mesure d'éviter que le conducteur cause un accident et blesse d'autres usagers de la route.

En mai 2025, vers 1 h 50, le Service de police de Laval a reçu un appel au CCU-911 signalant une invasion de domicile dans un immeuble situé sur le boulevard Sainte-Rose. Des suspects se sont introduits dans un logement occupé par une famille avec trois enfants. Heureusement, aucun membre de la famille n'a été blessé.

Une courte poursuite a été entamée, mais celle-ci est abandonnée pour des raisons de sécurité. Les informations recueillies par les policiers ont été transmises aux corps policiers des environs. Vers 2 h 30, la Régie intermunicipale de Thérèse-De Blainville a contacté le Service de police de Laval, signalant des éléments retrouvés sur leur territoire pouvant être liés à l'événement. Peu après, le Service de police de Terrebonne a également contacté le Service de police de Laval, indiquant qu'ils étaient en poursuite à pied avec des suspects correspondant à la description fournie.

Des policiers, accompagnés d'une agente de l'escouade cynophile et de son chien, se sont rendus sur les lieux. Quatre suspects ont été localisés et arrêtés. Ils ont été transportés au Quartier de détention pour être rencontrés par les enquêteurs, puis libérés sous promesse de comparaître, assortie de conditions strictes.

Soulignons le travail proactif des agents ayant répondu à l'appel, ainsi que la rigueur ainsi que la détermination de l'agente maître-chien et de son compagnon canin, qui a permis de localiser trois des quatre suspects sur le territoire de Terrebonne. Plusieurs escouades ont également été mises à contribution afin d'enquêter et d'analyser les trois scènes sur trois territoires différents.

Durant le mois de mai 2025, vers 19h, le CCU-911 reçoit un appel concernant un homme en crise sur la structure du pont Lachapelle. Visé par un mandat d'extradition, l'homme, d'origine roumaine, refusait de retourner dans son pays. Intoxiqué et ne parlant que roumain, il a été pris en charge avec professionnalisme par un agent de la Gendarmerie qui a su établir un contact dans sa langue maternelle. L'homme s'est rendu à 23 h 15, après plus de quatre heures de négociation. Soulignons également la collaboration précieuse d'un autre agent qui a accepté d'assister l'équipe alors qu'il était en congé, en communiquant avec la conjointe de l'individu, toujours en roumain.

Sur la route, les quarts de travail policier se suivent, mais ne se ressemblent pas. Deux agents de la Gendarmerie ont intercepté un véhicule en juin 2025, vers 12 h 30, parce qu'ils soupçonnaient le conducteur d'avoir un permis de conduire suspendu pour des amendes impayées. Leurs soupçons se révélèrent fondés et le contrevenant s'est vu remettre un constat d'infraction; son véhicule fut saisi pour une période de 30 jours. Lors de la fouille d'inventaire du véhicule, les agents ont découvert plus de 50 000 comprimés de méthamphétamine et plusieurs grammes de crack en roches. L'homme de 28 ans a été arrêté, puis détenu afin de rencontrer les enquêteurs de l'escouade du Crime organisé.





L'escouade des Crimes contre la personne a mené trois perquisitions simultanées visant deux membres et un aspirant membre d'un club-école de motards lié au crime organisé. Deux personnes ont été arrêtées dans ce dossier. Les arrestations et perquisitions ont eu lieu dans trois villes différentes. Les opérations découlent d'une enquête amorcée après une violente agression survenue durant une nuit du mois d'avril 2025, vers 3 h 30, à l'intérieur du restaurant Dunn's Famous situé sur le boulevard Saint-Martin Ouest. Cette nuit-là, trois hommes, dont au moins un portait une veste à l'effigie du club de motards, ont attaqué un client sans raison apparente. Roué de coups, notamment à la tête, le client a perdu connaissance et s'est retrouvé dans une mare de sang. Bien que la victime n'ait pas porté plainte, craignant des représailles, nos collègues de l'escouade des Crimes contre la personne ont tout de même récolté suffisamment de preuves indépendantes pour soumettre le dossier au Directeur des poursuites criminelles et pénales afin que les auteurs du crime soient accusés. Plusieurs autres escouades ont été mises à contribution dans ce dossier. Les perquisitions ont permis la saisie d'une arme de poing, de deux chargeurs, de plus de 15 000 \$ en devise canadienne et d'articles à l'effigie du club de motards.

En août 2025, des agents de la Gendarmerie ont fait preuve de vigilance en repérant un véhicule d'intérêt immobilisé en bordure de route. Son occupant prétendait être en détresse, dans le but soupçonné de frauder quiconque viendrait lui porter assistance. L'automobile correspondait à la description d'un véhicule suspect dans deux événements similaires survenus la veille. L'initiative des agents d'intercepter le véhicule immobilisé, puis d'arrêter deux de ses occupants, aura donc conduit à la saisie de plus de 9 000 \$, ainsi que de plusieurs bijoux de piètre qualité utilisés pour tromper des citoyens bien intentionnés, prêts à porter secours à des personnes en détresse. Finalement, un sergent-détective de l'escouade des Enquêtes de poste aura réussi à solutionner trois dossiers de fraude, grâce à l'intervention initiée par les patrouilleurs.

NOTRE REVUE ANNUELLE EN VERSION NUMÉRIQUE!

Consultez-la dès maintenant au

RevueLePartenaire.ca



VERSION
IMPRIMÉE

VERSION
NUMÉRIQUE